



Sainte Jeanne Elisabeth
Maternelle - Primaire - Collège - Lycée - Internat

ÉCOLE SAINTE JEANNE-ÉLISABETH
49 avenue Duquesne
75007 PARIS
Tél. : 01.47.34.97.94

MATERNELLE PETITE SECTION – P.S.

ET TRÈS PETITE SECTION – T.P.S.
2017 – 2018

FOURNITURES :

- 4 photos d'identité
- 1 photo de l'enfant avec toute la famille
- 1 doudou (si besoin) qui pourra éventuellement rester à l'école, marqué au nom de l'enfant
- 1 sac à dos rigide et marqué au nom de l'enfant : veillez, s'il vous plaît, à ce qu'il soit à la taille de votre enfant. Il devra pouvoir contenir un cahier petit format, un change complet en cas de petit accident, le goûter et éventuellement le doudou, si votre enfant l'amène à l'école
- 1 tablier à manches longues en tissu qui se **ferme devant** (autonomie), marqué au nom de l'enfant
- 2 grandes boîtes de mouchoirs en papier
- 1 verre en plastique marqué au nom de l'enfant
- 4 bâtons de colle UHU : 21 g
- 1 pochette de feuilles CANSON 24 x 32 cm couleurs vives
- 1 pochette de feuilles CANSON 24 x 32 cm blanches 224 g
- 1 étui de **12 feutres**, marque VISACOLOR « Bic Kids VISACOLOR XL », pointe ogive 4,5 mm
- 1 boîte de glace vide de 1 litre/500 g (type « Carte d'Or »)
- 1 change : 1 slip, 1 pantalon, 1 haut et 1 paire de chaussettes de rechange le tout marqué et rangé dans un petit sac plastique transparent marqué au nom de l'enfant
- POUR LA SIESTE : 1 petit oreiller + 1 taie d'oreiller + 1 couverture **chaude**, un doudou (si besoin) une tétine (si besoin) + le drap de l'année dernière, l'ensemble marqué au nom de l'enfant
- POUR LES NOUVEAUX : un drap sera fourni par l'école, le prix du drap sera porté sur la facture annuelle (environ 7.50 €) il devra être marqué au nom de l'enfant

Par souci d'unité, l'école se charge de l'achat des autres fournitures.

IMPORTANT :

- Afin d'éviter que les vêtements ne tombent des porte-manteaux, coudre une attache de **10 cm minimum** pour les accrocher. (Nous insistons vraiment sur les **10 cm** : votre accroche favorise son autonomie).
- Pour limiter les risques de perte, les vêtements doivent être marqués aux nom et prénom de l'enfant, **ainsi que le « doudou »**, marqué aussi, nous insistons.

Merci d'être attentifs à toutes ces demandes.

N.B. : Pour organiser le rangement du vestiaire, des casiers ..., nous souhaitons avoir les photos d'identité déposées à l'école dans une enveloppe marquée au nom et à la classe de votre enfant.